

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

116 000 \$ pour améliorer les infrastructures et les aires de jeux extérieurs de deux CPE de la circonscription de Vachon

(Saint-Hubert), le 10 septembre 2019. – Pour assurer la santé et la sécurité des enfants et aménager et/ou réaménager des aires de jeux extérieurs dans les centres de la petite enfance (CPE), le gouvernement du Québec accorde une aide financière de 116 622 \$ dans le cadre des deux volets de la Subvention pour les projets d'investissement en infrastructures (SPII). Cette aide financière assurera la réalisation de 3 projets dans la circonscription de Vachon.

Le ministre de la Famille, M. Mathieu Lacombe, en a fait l'annonce cette semaine. La SPII permet aux CPE de réaliser des travaux d'infrastructures de moins de 50 000 \$.

Citations

« Notre gouvernement veut agir tôt pour favoriser le plein épanouissement des enfants. C'est pourquoi nous mettons à la disposition des CPE du financement pour les aider à offrir des services de garde de qualité, conformes aux exigences légales et réglementaires. Les sommes versées pour ces travaux d'infrastructures contribuent à créer des milieux de vie sains, sécuritaires et stimulants pour les tout-petits, afin d'assurer le développement de leur plein potentiel. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Famille

« Le bien-être des familles et des jeunes enfants est au cœur de mes priorités pour Vachon. Grâce à cette aide financière, les enfants pourront profiter d'infrastructures sécuritaires et de qualité et d'aires de jeux rafraîchies et modernes. Ces subventions permettront de concrétiser des projets de qualité, élaborés par les CPE La Baguette Magique et Les Joyeux Calinours. »

Ian Lafrenière, député de Vachon

Projets retenus

Nom du CPE	Coût du projet	Volet
CPE La Baguette Magique	49 999,99\$	Aire de jeux
CPE Les Joyeux Calinours	40 732,29\$	Aire de jeux
CPE Les Joyeux Calinours	25 890,52\$	Aire de jeux

Faits saillants

- Une aide financière totale de 3 551 909 \$ assurera la réalisation de 103 projets à travers le Québec.
 - Une somme de 1 526 251 \$ est octroyée pour financer 53 projets dans le volet régulier de la SPII, soit la réalisation de travaux d'infrastructures généraux.
 - De plus, une somme de 2 025 658 \$ est accordée pour financer 50 projets dans le volet de la SPII qui concerne le réaménagement des espaces extérieurs de jeux.
- Le volet régulier de la SPII permet aux CPE de réaliser des projets de rénovations urgentes ou nécessaires ou encore des projets visant à améliorer la qualité, à augmenter la durée de

vie ou à accroître le potentiel de services des infrastructures. Par exemple, les travaux peuvent inclure la réfection de la toiture, le remplacement des portes et fenêtres ou du revêtement extérieur et la réparation de la rampe d'accès pour personnes handicapées.

- Le volet relatif à l'aménagement ou le réaménagement des aires de jeux extérieurs vise le financement de projets qui permettent aux enfants de profiter d'aires de jeux rénovées pour l'activité physique, la socialisation et l'apprentissage. Ces améliorations favorisent le développement global et l'apprentissage de saines habitudes de vie chez les tout-petits.
- Le soutien financier est octroyé à la suite de deux appels de projets qui ont pris fin le 7 mai 2019.

Lien connexe

Pour en savoir davantage sur les projets retenus :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/gestion-finances/Pages/Subvention-projets-invest-infrast.aspx>

– 30 –

Source :

Antoine de la Durantaye
Attaché de presse
du ministre de la Famille et ministre responsable de la
région de l'Outaouais
418 558-6039
antoine.deladurantaye@mfa.gouv.qc.ca

Benoit Morin
Attaché politique
Responsable du bureau de circonscription
du député de Vachon
450 676-5086
Benoit.Morin@assnat.qc.ca